RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Michel Sapin

Ministre de l'Économie et des Finances

et *Martine Pinville*

Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat,
de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire

décernent le label

« *Entreprise du Patrimoine Vivant* » *à*

SOLYFONTE

Le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » a été créé par l'article 23 de la loi en faveur des PME du 2 août 2005 pour promouvoir le développement des entreprises détenant « un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ».

EPV
Entreprise du Patrimoine Vivant

Liberté, Égalité, Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 20/12/2016

Michel Sapin

Ministre de l'Économie et des Finances

Martine Pinville

Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire